

E 6098

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 17 mars 2011

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 17 mars 2011

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision du Conseil portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie et la Hongrie



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 8 mars 2011
(OR. en)**

6030/11

SOC 85

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination des membres titulaires
et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des
travailleurs pour l'Italie et la Hongrie

DÉCISION DU CONSEIL

du ...

portant nomination des membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs pour l'Italie et la Hongrie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CEE) n° 1612/68 du Conseil du 15 octobre 1968 relatif à la libre circulation des travailleurs à l'intérieur de la Communauté¹, et notamment ses articles 26 et 27,

vu les listes de candidatures présentées au Conseil par les gouvernements des États membres,

¹ JO L 257 du 19.10.1968, p. 2.

considérant ce qui suit:

- (1) Par la décision du 21 octobre 2010¹, le Conseil a nommé les membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs, pour la période allant du 25 septembre 2010 au 24 septembre 2012, à l'exception de certains membres.
- (2) Les gouvernements italien et hongrois ont présenté des candidatures pour un certain nombre de sièges à pourvoir,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ JO C 294 du 29.10.2010, p. 1.

Article premier

Sont nommés membres titulaires ou suppléants du comité consultatif pour la libre circulation des travailleurs, pour l'Italie et la Hongrie, pour la période expirant le 24 septembre 2012:

I. REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS

Pays	Titulaires	Suppléants
Italie	Mme Grazia STRANO M. Natale FORLANI	M. Daniele LUNETTA
Hongrie	Mme Eszter ENYEDI Mme Orsolya KISGYÖRGY	Mme Hajnalka ERDŐS

II. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES TRAVAILLEURS

Pays	Titulaires	Suppléants
Italie	Mme Ornella CILONA M. Giuseppe CASUCCI	Mme Ilaria FONTANIN
Hongrie	Mme Judit IVÁNYI dr. CZUGLERNÉ Mme Andrea AGÓCS	M. László KOZÁK

III. REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS DES EMPLOYEURS

Pays	Titulaires	Suppléants
Italie	M. Armando OCCHIPINTI Mme Yasaman PARPINCHEE	Mme Paola ASTORRI
Hongrie	Mme Terézia BOROSNÉ BARTHA M. István KOMORÓCZKI	Mme Adrienn BÁLINT

Article 2

Le Conseil procédera ultérieurement à la nomination des membres non encore désignés.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le

Par le Conseil

Le président
